

## COMPTE-RENDU RETEX

### DIRECTION/OS DU 02/09/2020 :

Ce mercredi 2 septembre, la Direction a réuni l'ensemble des organisations syndicales du département pour un groupe de travail « Retex » portant sur le retour d'expérience de la situation inédite de confinement. La Direction a déjà effectué cet exercice avec les chef·fes de services ; vous aussi avez dû participer à celui-ci au sein de votre service.

En préambule le DDFiP nous indique que cette réunion n'a pas pour but de contredire nos remontées mais pour en prendre note et améliorer si une situation similaire se reproduisait. Cela a donc donné lieu à un exercice assez particulier où la Direction est restée passive face à nos critiques, n'hésitant pas parfois à acquiescer à celles-ci.

Vous trouverez donc les remontées et critiques effectuées par **Solidaires Finances Publiques 77** autour des trois grands thèmes fixés par la Direction : le pilotage (Plan de Continuité de l'Activité et Plan de Reprise de l'Activité), la communication, le matériel (gestion de sites, télétravail...).

- **Le pilotage :**

**Solidaires Finances Publiques 77** a fait part du manque de visibilité concernant le PCA de la DDFiP77. En effet, nous n'avons constaté aucune uniformité sur la Direction pour les mêmes types de services aussi bien en termes de moyens (effectifs) que de missions à effectuer. Tout était laissé à la libre appréciation des chef·fes de service.

Nous avons fait le parallèle avec le PRA qui était tout aussi opaque avec la présence de niveau de priorité, laissé à la libre appréciation des chef·fes de service ce qui a entraîné à nouveau des disparités.

Comment expliquer par exemple que deux SIP ou SIE n'avaient pas les mêmes niveaux de priorité au même moment ?

Lors de la reprise d'activité qui était présentée comme progressive par la DG, dans les faits, il n'en fut rien. On a pu constater que certain·es chef·fes de service se sont empressé·es de faire revenir leurs effectifs.

Que ce soit lors du PCA ou PRA, nous avons constaté les difficultés de certain·es chef·fes de services à appliquer les consignes quant à la mise en place de planning de rotation, de taux de présentiel dans les services, d'application d'horaires aménagés...

Pour **Solidaires Finances Publiques 77**, le manque de consignes claires de la Direction Générale, mais aussi au niveau Fonction Publique, n'a pas été un gage de sérénité et ne permettait aucune visibilité pour les agent·es, par exemple la question du traitement des jours de reports de 2019.

Nous avons dénoncé une nouvelle fois le changement des règles du jeu en cours de partie avec la mise en place de l'ordonnance sur le vol des congés et l'application excessive qu'en a fait la DDFiP 77 avec la mise en place de quotité de travail pour les agent·es en télétravail sur la première période alors qu'initialement la DDFiP nous avait assuré le contraire, notamment pour les agent·es en télétravail et garde d'enfants.

Ce manque de clarté dans les directives a laissé le champ libre à de nombreuses interprétations. De plus des prises de décisions tardives n'ont pas aidé à une prise en charge rapide et efficace de certaines situations.

D'un point de vue plus global, nous avons trouvé dommageable que nous ayons dû demander à la Direction d'adresser un message afin que l'ensemble des chef·fes de services prennent des nouvelles des agent·es en ASA pour fragilité.

Nous avons également déploré la pression mise sur les agent·es en télétravail, celle-ci continuant encore actuellement.

- **La communication :**

Nous avons fait part de notre regret concernant l'absence de communication de la part de la DDFiP 77 sur Ulysse mis à part celle des fiches du Secrétariat Général sur les consignes sanitaires.

Nous avons déploré un manque de consignes claires et de visibilité sur les aménagements mis en place. Par exemple, il aurait été judicieux qu'il y ait des messages sur le fonctionnement ASA garde d'enfant, la procédure de signalement pour les agent·es fragiles, le télétravail...

Nous avons souligné l'aspect positif des échanges hebdomadaires et réguliers entre la Direction et les organisations syndicales durant la période. Ils ont permis de résoudre certaines situations mais aussi d'apporter de l'information à nos collègues.

A contrario, nous regrettons que les audioconférences avec les OS et celles avec les chef·fes de service n'aient pas été tenues par le même interlocuteur (le DDFiP pour les chef·fes de service et le Responsable du Pôle Pilotage et Ressources pour les OS), cela a pu entraîner une différence de discours et d'interprétation.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu de points d'information liés à ces audio mis en ligne par la Direction, cela aurait pu servir d'appui à la fois pour les chef·fes de service et les agent·es.

- **Le matériel :**

Nous avons aussi pu constater des manques d'équipement de protection (gels, lingettes désinfectantes, masques...) sur certains sites.

Concernant le matériel informatique, nous avons trouvé regrettable que la DDFiP 77 ait dû être tributaire des directives nationales : par exemple pour les commandes de PC, une première commande faite par la DDFiP 77 était effectuée avant qu'elle ne soit annulée au profit d'une commande nationale avec moins de postes pour notre direction.

Ainsi malgré l'avance de la DDFiP 77 sur la mise en place du télétravail, nous avons pu constater un manque de moyens informatiques.

En lien avec la reprise d'activité, nous trouvons dommageable, malgré la bonne qualité de nos échanges au cours des audioconférences, qu'il ait fallu déposer un droit d'alerte afin d'avoir la totalité des informations et de s'assurer de la garantie de la sécurité des agent·es et des usager·ères. Nous avons par ailleurs regretté que la mise en place des vigiles n'ait eu lieu que le 16 juin alors que nous en avions fait la demande dès le 15 mai dans notre droit d'alerte.

Durant cette période, dès que nous avons connaissance de situations : manque de matériel de protection, non-respect des directives concernant la présence dans les services..., nous faisons remonter directement l'information à la Direction afin qu'elle règle ces situations.

Nous avons souhaité attirer l'attention de la Direction sur la qualité du ménage renforcé, cette prestation hors contrat de nettoyage représente un coût, celle-ci n'est pas toujours réalisée comme il se doit.

Nous sommes également revenus sur le port du masque rendu obligatoire depuis le 01/09 dans les espaces de travail collectif, couloirs, ascenseurs... Même si **Solidaires Finances Publiques 77** n'est pas opposé à cette décision gouvernementale. Nous avons cependant fait part de nos craintes concernant des risques de tension réels dans les services liés à cette obligation. Nous estimons que la communication gouvernementale et scientifique pour le moins chaotique concernant l'utilité du masque, rend le niveau d'acceptabilité par l'ensemble des agent·es délicat.

Il se pose également la question des dotations de masques mais aussi du contrôle de l'effectivité des mesures de protection des agent·es, nous avons demandé à ce que ces questions soient abordées lors du prochain CHSCT du 28 septembre 2020.

Pour **Solitaires Finances Publiques 77**, cette période nous a permis de tirer les enseignements suivants : les structures et les services de trop grande taille ne sont pas compatibles avec le respect des préconisations sanitaires. Le principe des fusions permanentes et des concentrations de services tout comme l'ergonomie des espaces de travail et d'accueil doivent être revues. Revenir sur les open-space et sur les accueils du public sans protection adaptée s'avère, selon nous, une nécessité ; tout comme il est impératif de s'interroger sur la contractualisation en matière de ménage.

Nous avons réaffirmé notre opposition à la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité.

\*\*\*

**Solitaires Finances Publiques 77** a tenu à remercier tous les services et agent·es ayant participé d'une façon ou d'une autre à ce que cette période exceptionnelle puisse être vécue le moins difficilement pour les agent·es de la DDFiP 77 et les usager·ères.

Nous avons également reconnu le souhait de la Direction de protéger les agent·es et l'avons remerciée, tout comme nous avons remercié le service RH pour la communication quotidienne des différentes statistiques (chose qui n'a pas été identique dans toutes les DRFiP ou DDFiP).